

**QUESTION ORALE POSEE PAR Monsieur Pierre CHAUBON
GROUPE « DEMOCRATES, SOCIALISTES ET RADICAUX »**

OBJET : La place de la Corse dans la nouvelle phase de décentralisation.

Monsieur le Président,

Un nouveau Président de la République a été élu le 6 mai 2012. Le Premier Ministre a annoncé, dans le prolongement du programme électoral de François Hollande, à diverses occasions et en particulier lors de sa déclaration de politique générale devant le Parlement, une 3^{ème} phase de décentralisation, qui sera notamment lancée par les états généraux des collectivités territoriales qui auront lieu au Sénat le 4 et 5 octobre prochains.

Il nous faut dès à présent y réfléchir et évoquer la place que tiendra la Corse dans cet acte III de la décentralisation voulu par les pouvoirs publics.

C'est une question qui me paraît fondamentale aujourd'hui.

Selon moi la Corse doit avoir dans ce cadre général une place et une séquence spécifiques ; non pas déconnectées, mais particulières. Je pense qu'il faut le faire valoir au Président de la République et au Premier Ministre.

Je vois mal pour ma part comment la gauche désormais au pouvoir, qui a fait voter le premier statut particulier en 1982, qui a créé la première Assemblée de Corse, qui a fait adopter le statut Joxe en 1991, qui a lancé le processus de Matignon sur la Corse et adopté la loi de janvier 2002 qui en est issue, pourrait à présent avoir la tentation d'englober la Corse dans le droit commun des régions à l'occasion de cette nouvelle phase de décentralisation.

J'ai relevé aussi que le Président de la République, lors de sa venue en Corse pendant la campagne électorale a évoqué la séquence spécifique qui serait consacrée à la Corse et qu'il a clairement indiqué que les pouvoirs publics et le

gouvernement seraient attentifs, comme lui, aux propositions d'évolution institutionnelle faites par l'Assemblée de Corse.

Une autre approche remettrait en effet fondamentalement en question le travail qui m'a été confié avec la commission des compétences législatives et réglementaires de l'Assemblée de Corse.

Je vous serais reconnaissant, Monsieur le Président, de nous dire quelle est votre analyse et votre propre approche de la situation, ainsi que les initiatives qui pourraient être prises dans ce contexte.

Je vous remercie